



Adresse du siège : Chez Mme Julienne DI LAUDO - 16, Rue de la Fontaine - 57570 CATTENOM  
Adresse du courrier : Chez Mme Elisabeth PETRYK-BOURGOGNE - 41B rue Guynemer - 57970 YUTZ  
Tél. : 06.87.78.13.95  
SIRET : 514 942 796 00020 APE : 9499Z

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

Exercice 2018

### Préséance

#### Signature de la grille de présence, cf. procurations

Les membres de l'Association Culturelle Franco-Polonaise de CATTENOM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le **27 mars 2019** dans la salle du **Chalet de CATTENOM**.

*Le PV de l'AG de 2017 est mis à disposition du public.*

Une fiche de présences a été réalisée pour enregistrer les participations aux votes. 15 personnes sont présentes, 1 personne est représentée, et 6 personnes sont excusées. *Le quorum est atteint ; l'assemblée peut commencer.*

Mme PETRYK-BOURGOGNE présidera l'assemblée générale ordinaire.

Fabrice HENTZEN sera secrétaire de séance et scrutateur.

#### Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Allocution de bienvenue du Comité ;
- 2) Rapport moral ;
- 3) Rapport des activités ;
- 4) Rapport et compte-rendu financier du Trésorier ;
- 5) Rapport du vérificateur aux comptes ;
- 6) Cotisations ;
- 7) Renouvellement du Comité ;
- 8) Divers.

## Ouverture de la séance à 15h00



## **2) Allocution de bienvenue du Comité**

### *Début.*

Mot d'accueil par Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE, qui présidera l'assemblée. Accueil de nouvelles personnes extérieures.

La situation est particulière. Pour assurer une assemblée générale en bonne et due forme, il est important que les étapes soient validées dans la langue du pays d'accueil (la France), aussi la présidente se porte garante pour traduire en Polonais si besoin. Alicja BIGUS, Présidente sortante, est présente à l'assemblée. Elle explique qu'elle ne pourra se représenter pour un prochain mandat. (cf. formalités de départ)

### *Ouverture de séance.*

Membres du comité présents : Alicja BIGUS, Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE, Fabrice HENTZEN, + 1 représentant de la mairie de Cattenom : Mme Mauricette NENNIG.

Au nom de l'Association Culturelle Franco-Polonaise de Cattenom, Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes ce jour à son Assemblée Générale Ordinaire au nom du Comité.

Elle remercie les membres du Comité présents, et remercie les membres actifs, et fidèles de l'Association Culturelle Franco-Polonaise de Cattenom.

Les personnes représentées sont les suivantes :

- **Mme M-Christine PINIEWSKI**, représentant l'association PZK de Metz est excusée. Elle travaille à Nancy du lundi au vendredi, mais elle est intéressée pour rejoindre le comité de l'association ACFP de Cattenom. (cf. procuration).
- **Mme Jacqueline CARON**, responsable de la vie culturelle et associative de Cattenom est représentée par Mme Mauricette NENNIG, responsable de la Jeunesse et des Sports de Cattenom.
- **M. Charles DANGUY**, représentant de l'association Initiatives et Changement Lorraine est simplement excusé ; il est participe aux séances plénières au Parlement Européen de Strasbourg.

La présidente d'assemblée rappelle les bons souvenirs du récent défunt, Christian ETIENNE, qui habitait Thionville, et appréciait, comme Mme STEC décédée auparavant, participer aux ateliers du mercredi à Cattenom. Tous deux ont été des bénévoles exemplaires. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

## **3) Rapport moral**

L'année 2018 a été riche grâce à la bonne tenue des **ateliers du mercredi** au Chalet de Cattenom. Bon nombre d'adhérents ont eu l'opportunité de s'y rencontrer, permettant ainsi de multiplier les échanges franco-polonais.

Les 2 et 3 juin 2018, l'association a contribué aux **Estivales 2 Cattenom**, notamment en prêtant main forte pour le montage-démontage avec le comité des fêtes, en plus du petit chalet tenu place St Vincent de Paul[...].

De plus, pour la seconde année consécutive, nous avons organisé la **Saint Sylvestre 2018-2019** au Casino municipal de Cattenom.

Le résultat global des activités sur l'année 2018 est plutôt satisfaisant. Nous allons revenir ensemble sur le détail.

***Le rapport moral est voté à l'unanimité.***

## 4) Rapport d'activités

### a) Disposition des salles

Comme prévu avec la municipalité de CATTENOM, l'association a bénéficié du concours de la commune pour réaliser ses ateliers du mercredi à Cattenom.

### b) Manifestations passées : Atelier du mercredi, saison 2018, 10h00-16h30

Dates du calendrier de la saison 2018 :

- En janvier : les mercredi 03, 10, 17, 24 et 31
- En février : le mercredi 07, 14 et 21
- En mars : les 07, 14, 21, 28
- En avril : les 04, 11, 18 et 25
- En mai : les 09, 16, 23, et 30
- En juin : les 06, 13, 20, 27
- En septembre : les 05, 12, 19, et 26
- En octobre : les 03, 10 et 17
- En novembre : les 07, et 14
- En décembre : les 05, 12 et 19

cf. photos projetées. Nous pouvons les retrouver à l'adresse web suivante :

> <http://www.acfp-cattenom.com/ateliers1718/ecran.html>

Les autres manifestations :

- Les 2 et 3 juin 2018 : Estivales 2 Cattenom (aide bénévole)
- Le 31 décembre 2018 : St Sylvestre 2018-2019, au Casino municipal de Cattenom à partir de 19h00.

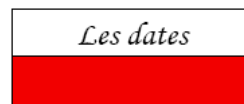
**Le rapport d'activités de l'année 2018 est voté à l'unanimité.**

### c) Manifestations prévisionnelles pour l'année 2019 :

➤ **Ateliers du mercredi, Chalet de Cattenom :**



Les dates



**Les ateliers du mercredi**

(tous les derniers mercredi du mois)

Janvier : le 30 janvier

Février : le 27 février

Mars : le 27 mars

Avril : le 24 avril

Mai : le 29 mai (changement de salle)

Juin : le 26 juin + repas des membres

Septembre : le 25 septembre

Octobre : le 30 octobre

Novembre : le 27 novembre

Décembre : le 18 décembre

- **1 et 2 juin 2019. Estivales 2 Cattenom.**
- **Mardi 31 décembre 2019-2020. Organisation de la St Sylvestre - 3ème édition.**
- **Les mercredi : apprentissage de la langue polonaise / française, + jeux extérieurs :**



*Les activités pour 2019 sont votées à l'unanimité.*

## **5) Rapport financier pour l'année 2018**

La trésorière Elisabeth PETRYK-BOURGOGNE lit le bilan financier de l'année 2018.

## **6) Rapport du vérificateur aux comptes**

Le réviseur aux comptes, M. BOURGOGNE Marc, remercie Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE pour la bonne tenue des comptes, et donne quitus au trésorier.

*Le rapport financier voté à l'unanimité.*

## **7) Cotisations pour l'année 2019**

**Le montant de la cotisation reste fixé à 15 € par personne, par décision unanime.**

**NOTA** : Pour les ateliers du mercredi, le repas est fixé à 8 euros. Celui qui a été organisé le jour de l'AG du 27 mars 2019 est indépendant de l'AG elle-même.

## 8) RENOUVELLEMENT DU COMITE

### Comité sortant (2016-2019) :

**Président (e) :** Mme BIGUS Alicja  
**Trésorier (e) :** Mme PETRYK-BOURGOGNE Élisabeth  
**Secrétaire :** M. HENTZEN Fabrice

Comme convenu dans les statuts d'ACFP, le Comité est renouvelé *tous les 3 ans*. Il convient de renouveler le comité en 2019. Comme à son habitude, l'assemblée élit trois personnes pour représenter le nouveau comité pour trois ans. Se représentent : Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE, Fabrice HENTZEN, et M-Christine PINIEWSKI. Alicja BIGUS exprime sa difficulté à renouveler sa participation au sein du comité pour les 3 ans à venir. Les personnes désignées se réuniront prochainement pour répartir les fonctions au sein du comité.

**NOTA** : deux membres Joanna JOACHIMSKA et Weronika FABJANSKA souhaiteraient intégrer des fonctions dans l'association. L'intégration est en cours d'études. Le comité est à l'écoute ; toute personne souhaitant intégrer des fonctions au sein du comité est la bienvenue. Une fois le nouveau comité engagé, il sera possible de désigner des assesseurs comme responsables de projets.

*Une feuille annexe sera jointe au présent compte-rendu pour donner le résultat de la répartition des membres (...).*

**Rappel** : le but de l'association est de s'ouvrir à la Pologne (par des cours de Polonais/Français/...), ainsi qu'à ses traditions culturelles.

**Annonce** : Si un professeur de Français veut se joindre à nous pour apprendre le Français aux autres, il est le bienvenu.

*Cette décision est votée à l'unanimité.*

## 9) Informations diverses

- Parole à Mme NENNIG : Remerciements. Elle se souvient des débuts de l'association en 2000. Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE résidait à l'époque à Cattenom, et travaillait avec Mme Nennig. Cela fait plaisir de s'apercevoir que la présidente est toujours active dans l'association, malgré les changements de situations.  
*Mme Nennig représente Mr le Maire de Cattenom, et félicite Élisabeth et tout le comité, car cela représente du temps, de l'investissement, et de l'engagement bénévole. Elle remercie également les personnes présentes, car sans elles, l'association aurait du mal à fonctionner. La mairie affirme sa volonté de poursuivre son soutien envers l'association Franco-Polonaise de Cattenom. Mme Nennig souhaite également la bienvenue aux deux dames qui souhaitent s'investir dans le comité.*
- Suggestion : L'association ACFP de Cattenom avait proposé de faire faire, l'an passé, des pin's, T-shirts, ou calepin avec stylo avec le nom de l'association gravé dessus ; ils n'ont pas été réalisés en 2018 ; le ferons-nous en 2019 ? Réponse : **Non**. L'assemblée présente ne juge pas utile d'investir de l'argent dans de tels objets. L'argent pourra ainsi servir ultérieurement pour quelque chose de plus utile. Peut-être prochainement un accueil de Polonais en France ou un voyage en Pologne. **A suivre.**
- Annonces :
  - L'association **Dom Polski - La Maison Polonaise de Yutz**, tiendra son assemblée Générale ordinaire le samedi **30 mars 2019** à 10h00, salle du Petit Prince - 34, Av. Gén. De Gaulle - F57970 Yutz,
  - Le groupe folklorique **Tadeusza Wrześniaka** sera à Thionville (57) le **26-27 avril** et le **1er mai** à Nancy à l'église Bonsecours à 14h00 + 16h00 la partie artistique à Maxéville (54).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 16h10.**

**Signature du Secrétaire de séance**

Fabrice HENTZEN

**Signature de la Présidente de séance**

Élisabeth PETRYK-BOURGOGNE